

PAR COURRIEL

Québec, le 26 novembre 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai bien reçu les questions écrites au feuilleton par la députée de l'Acadie, madame Christine St-Pierre, concernant divers dossiers relevant du ministère de la Culture et des Communications.

À la question 20, M^{me} St-Pierre demande de quelle façon je compte réconcilier les hausses de tarifs des services tarifés du Centre de Conservation du Québec (CCQ) avec l'engagement formel du premier ministre du 3 octobre 2019 et ma réponse du 27 novembre 2019 à la députée de Verdun, au sujet de toute hausse de la tarification. Le CCQ a effectivement terminé le rattrapage des ajustements de taux appliqués à sa grille tarifaire en 2019-2020. Au 1^{er} avril 2020, le CCQ a majoré ses tarifs selon l'Indice du prix à la consommation (IPC) qui était alors de 2,1 %. Aucune augmentation n'a été appliquée au 1^{er} avril 2021 compte tenu du faible taux d'IPC (0,8 %) et de la situation pandémique.

Ensuite, à la question 21, M^{me} St-Pierre souhaite connaître mes intentions quant à la reprise des travaux du comité sur des procédures favorisant la concertation et la dynamique entre le Ministère et ses sociétés d'État, dans le cadre de la mesure 27 du Plan d'action gouvernemental en Culture. À cet égard, je vous informe que cette mesure a été mise en suspens afin de répondre aux priorités découlant des impacts de la pandémie de la Covid-19 sur les clientèles du Ministère. Par ailleurs, il apparaît opportun de prendre le temps d'analyser l'état d'avancement des travaux et d'évaluer les options, le cas échéant, afin d'être plus en phase avec la situation actuelle.

... 2

En effet, depuis mars 2020, nous vivons une période hors du commun qui a généré des impacts jamais vus sur le secteur culturel, l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie. Sensible à la situation, mon ministère a rapidement mis en place différentes mesures d'aide financière d'urgence pour ses clientèles et déployé un plan de relance économique du milieu culturel ambitieux. Ce contexte exceptionnel exigeait des actions concrètes et efficaces pour soutenir le milieu culturel, au détriment d'autres dossiers toujours jugés prioritaires, dont les travaux et les échéanciers ont dû être reportés.

C'est également le cas pour les différentes activités du Plan d'action de développement durable 2016-2020 du ministère, pour lequel M^{me} St-Pierre mentionne l'état des résultats pour l'année 2020-2021 à la question 22. Avec l'assouplissement des mesures sanitaires et la reprise des activités culturelles, le Ministère a pu se réengager dans les travaux interministériels en développement durable au cours des derniers mois. Mes équipes collaborent étroitement à l'élaboration de la prochaine Stratégie de développement durable 2022-2027 ainsi qu'au plan d'action ministériel qui en découlera.

Enfin, à la question 23, il m'est demandé d'expliquer la mise en suspens et ma volonté quant à la réalisation de l'entente-cadre « sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole "Réflexe Montréal" et pour l'élaboration d'une entente de délégation de l'application de la Politique du 1 %. ». Tout d'abord, une proposition d'entente a été transmise à la Ville de Montréal concernant la délégation de Politique d'intégration des arts à l'architecture (Politique du 1 %), le 2 mars 2020. À ce jour, la Ville n'a pas donné suite. De plus, en conformité avec la mise en œuvre l'entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole « Réflexe Montréal », le Ministère a conclu depuis 2017 deux ententes de développement culturel triennales : en 2018-2021, 157,1 M\$ (dont 81,2 M\$ provenant du Ministère) et en 2021-2024, 158,6 M\$ (dont 73,4 M\$ provenant du Ministère).

Je demeure disponible pour toutes précisions relatives à la présente.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Roy', with a stylized flourish at the end.

NATHALIE ROY

N/Réf. : 42624